

[Texte]

The Chairman: But would they be considered as witnesses?

The Clerk: As soon as they speak, they are witnesses.

Mr. Côté: Is that an amendment?

Ms Marleau: No, they are paid only if they are speaking.

Mr. Johnson: The wording is clear. It says "who will have appeared before the Committee". It is right there.

The Chairman: So we agree with the figure of three representatives.

Motion agreed to

The Chairman: If you do not mind, I would like to turn to you and receive comments before we adjourn.

Mr. Soetens: My first question is this. Do we have any anticipated legislation, and when are we going to receive something to get working on? Are there any outstanding issues of the last Parliament that we may reactivate? Is that kind of information available? Is there work that was not finished that maybe we could get back at?

The Clerk: It is in the briefing book under unfinished business. The main one is the "Energy Options" report from the minister, and of course the estimates are going to come up.

As for legislation, the legislation is not supposed to be referred to our committee; it is supposed to be referred to a legislative committee. So we pretty well do not have to look at that avenue. Unless the chairman wants specifically to lobby for a piece of legislation to come to us, I doubt very much if it would.

• 1750

M. Côté: Avant qu'on ajourne, je voudrais vous proposer trois sujets à étudier avant la prochaine réunion.

Il serait bon que nous convenions ensemble de certains jours fixes de réunion, compte tenu du fait que chacun de nous a d'autres engagements à la Chambre des communes et à d'autres comités. Peut-être pourrions-nous même faire, avant de partir, un tour de table qui nous permettrait de fixer au calendrier les demi-journées libres pour nous tous, ne serait-ce que pour avoir quorum.

Deuxièmement, je voudrais vous inviter, si c'est possible et si c'est conforme au Règlement, monsieur le président, à nous permettre de faire un tour de table pour que nous puissions soulever des sujets au-delà des projets de loi, s'il s'en trouvait, ce qui pourrait nous permettre de préparer un programme de travail pour la prochaine

[Traduction]

s'asseoir à la table pour répondre à une seule et même question.

Le président: Auquel cas, les considérerait-on comme des témoins?

Le greffier: Dès qu'une personne prend la parole à la table, elle est considérée comme témoin.

M. Côté: S'agit-il là d'un amendement?

Mme Marleau: Non. Les frais des témoins sont remboursés uniquement si ces personnes comparaissent.

M. Johnson: Le libellé est clair. Il dit, et je cite, «Les témoins qui auront comparu devant le Comité». C'est écrit en toutes lettres.

Le président: Tout le monde est donc d'accord pour que l'on fixe le nombre des représentants à trois.

La motion est adoptée

Le président: Si vous n'y voyez pas d'inconvénient, j'aimerais vous céder la parole pour entendre vos commentaires avant de lever la séance.

M. Soetens: Ma première question est la suivante: Y a-t-il des projets de loi auxquels nous pouvons d'ores et déjà nous attendre, et quand allons-nous recevoir quelque chose pour que nous puissions commencer à travailler? Y a-t-il des dossiers qui n'ont pas été vidés lors de la dernière législature et sur lesquels nous pourrions revenir? Dispose-t-on de ce genre de renseignement? Y a-t-il du travail qui n'a pas été terminé et que nous pourrions reprendre?

Le greffier: Cela se trouve dans le document, sous la rubrique «Questions en suspens». Il s'agit surtout du Rapport de la «confluence énergétique», du ministre, et des prévisions budgétaires qui vont bientôt finir.

Pour ce qui est des projets de loi, ceux-ci ne sont pas censés être envoyés devant le Comité, mais plutôt devant un comité législatif. En principe, donc, nous n'aurons pas à les examiner. À moins que le président tienne à ce que nous obtenions d'examiner un projet de loi en particulier, sans quoi je doute fort que nous en soyons saisis.

Mr. Côté: Before we adjourn, I would like to suggest three issues that we could study before our next meeting.

It would be wise for us to agree upon certain meeting days, given the fact that each one of us has other obligations, at the House as well as with other committees. It might even be possible, before we leave this room, to go round the table and see what half-days all of us have free, so that we might at least ensure that we have a quorum.

Secondly, Mr. Chairman, if this is possible and if it does not contravene the Standing Orders, I would like us to go around the table so that members may suggest topics, other than bills, that could be studied; in that way we might prepare a work program for our next meeting. Each and every one of us represents a region and a party